

Secrétariat général

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation

Les chiffres-clés de la Justice

Octobre 2006

1203456987123650147102312587871020133
0114789652314789502369874112365402336
9874112326698411256223688874441225332
1236987325477896523697412369741123236
9874562136987456321478955693211777885
4123389876543698741236987541236985214
7863265147486589652378951236978745511
3339987456321456320258971112333000014
4778554455217456321145565478912478456
7133874127114748658965237895123697874
5511333998745632145632025897521233300
0014477855445521145632114556547891247
3339987456321456320258971112333000014
8456713387415511333998745637456745612
0114789652314789502369874112365402336
9874112326698411256223688874441225332



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Directeur de la publication

Baudouin Seys

Coordination

Odile Timbart

Réalisation

Annette Jacgert

Maquette

Denis Toussaint

Diffusion

Service central de l'Information et de la Communication

Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation

Secrétariat général
Direction de l'Administration générale et de l'Équipement

Les chiffres-clés de la Justice

à fin 2005

Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation

2, rue des Cévennes - 75 015 Paris
Tél. 01 44 77 66 27
Télécopie : 01 44 77 66 50

ISBN 2-11-096633-5
978-2-11-096633-9

© Justice 2006

Sommaire

Chiffres

Les chiffres-clés	4
Les moyens	6
Les juridictions	8
La justice civile	10
La justice pénale	14
La justice des mineurs	20
L'administration pénitentiaire	26
La justice administrative	31
L'aide juridictionnelle	33
L'indemnisation en matière de détention provisoire	35
L'indemnisation des victimes d'infractions	35
L'accès au droit	36
Les auxiliaires de la Justice	36

Cartes

Découpage judiciaire de la France	8
Centres éducatifs renforcés, centres de placement immédiat et centres éducatifs fermés	23
Établissements pénitentiaires	26
Cours administratives d'appel et tribunaux administratifs	32
Liste des sigles et abréviations	37

LES CHIFFRES-CLÉS

Budget 2006

5,02 Milliards d'euros

Effectifs budgétaires 2006

69 486 Agents

Implantations immobilières en 2006

5 494 095 m²

Juridictions de l'ordre judiciaire [y c. collectivités d'outre-mer et territoriales]

- 1 Cour de cassation
- 35 Cours d'appel
- 2 Tribunaux supérieurs d'appel
- 181 Tribunaux de grande instance [dont 37 à compétence commerciale]
- 5 Tribunaux de première instance [dont 3 à compétence commerciale]
- 155 Tribunaux pour enfants
- 116 Tribunaux des affaires de sécurité sociale
- 475 Tribunaux d'instance et tribunaux de police
- 271 Conseils de prud'hommes
- 6 Tribunaux du travail
- 185 Tribunaux de commerce

Juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'État
 - 8 Cours administratives d'appel
 - 36 Tribunaux administratifs
-

Activité des juridictions en 2005

■ Justice civile

- 2 665 664 Décisions en matière civile et commerciale
dont 270 178 référés
- 190 337 Affaires réglées par les juridictions administratives

■ Justice pénale

- 1 137 059 Décisions en matière pénale
- 9 985 515 Amendes forfaitaires majorées
- 4 844 985 Affaires traitées par les parquets
- 1 462 429 Affaires poursuivables
dont 1 138 835 affaires poursuivies
ou ayant donné lieu à procédure alternative ou composition pénale

Taux de réponse pénale : 77,9 % [74,8 % en 2004]

Justice pénale [suite]

927 621 Condamnations prononcées pour

- 3 232 crimes
 - 521 118 délits
 - 68 148 contraventions de 5^e classe
 - 335 123 contraventions des quatre premières classes
-

■ Justice des mineurs

□ Activité des parquets en 2005

- 168 174 Affaires traitées mettant en cause des mineurs
 - 142 851 Affaires poursuivables mettant en cause des mineurs
- Taux de réponse pénale : 85,5 % [82,1 % en 2004]**

□ Activité des juges des enfants en 2005

- 111 706 Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi
- 82 556 Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi
- 24 789 Familles faisant l'objet d'une tutelle aux prestations sociales

□ Activité des établissements de la Protection judiciaire de la jeunesse

- 618 Unités du secteur public
 - 1 103 Établissements du secteur associatif habilité
 - 166 479 Mesures en cours au 31 décembre 2005
 - 43 508 secteur public
 - 122 971 secteur associatif habilité
-

Administration pénitentiaire

- 188 Établissement pénitentiaires

 - 50 332 Places au 1^{er} juillet 2006
 - 59 488 Détenus [écroués] au 1^{er} juillet 2006
 - 85 536 Entrants en prison en 2005
 - 85 215 Sortants de prison en 2005

 - 146 567 Personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2006
-

Aide juridictionnelle en 2005

- 886 533 Admissions à l'aide juridictionnelle
 - 503 035 Admissions sur contentieux civils et administratifs
 - part des affaires avec aide juridictionnelle dans les procédures civiles : 20,4 %
 - en 2004 : 20,1 %
 - 383 498 Admissions sur contentieux pénaux
 - part des affaires avec aide juridictionnelle dans les procédures pénales : 41,4 %
 - en 2004 : 39,1 %
-

Sauf mention contraire, les chiffres d'activité sont relatifs à la France métropolitaine et aux départements d'outre-mer

LES MOYENS

Le budget de la justice

Loi de finances initiale [LFI]	Montants [Mo Euros]		Évolution [%] 2006/05
	2005 ¹	2006 ²	
Crédits de paiement	4 779,6	5 022,5	+ 5,1
Dépenses de personnel [titre 2]	2 460,4	2 587,0	+ 5,1
Fonctionnement, investissement, interventions [autres titres]	2 319,3	2 435,5	+ 5,0
Autorisations d'engagement*	5 072,2	5 968,0	+ 17,7
Dépenses de personnel [titre 2]	2 460,4	2 587,0	+ 5,1
Fonctionnement, investissement, interventions [autres titres]	2 611,8	3 381,0	+ 29,5
Part du budget de la Mission Justice dans le budget des Missions de l'État – hors pensions – [CP 2006] ²			1,89 %

1. Sources LFI : 2005 : annexe justice PLF 2006 page 8 ; 2006 : PLF 2007 extrait outil Farandole au 15/09/06
Les données 2005 sont inscrites ici en format "LOLF" pour permettre de chiffrer l'évolution à périmètre constant : c'est-à-dire que ne sont pas inclus en 2005 les moyens de la justice administrative et de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, qui ne figurent plus dans le périmètre de la mission justice à l'entrée en vigueur de la loi organique sur les lois de finances [2006].

2. Budget justice LFI / budget des missions de l'État hors pensions et hors transfert CNAF/FNAL [source : tableaux LFI, JO du 31/12/05]

Frais de justice – Aide juridictionnelle

	Montants [Mo Euros]	Évolution [%]	
	2005 *	2005/2004	2006/2005 **
Frais de justice	487,4	+ 16,2	- 17,0
Frais de justice criminelle, correctionnelle et de police [Frais d'expertise, indemnités payées aux huissiers, aux jurés, aux témoins, frais postaux, ...]	376,8	+ 17,7	
Frais de justice civile et commerciale [Enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédures collectives de redressement et de liquidation judiciaires des entreprises en difficulté, frais postaux, ...]	98,0	+ 13,2	
Autres frais de justice	12,6	+ 2,7	
Aide juridictionnelle	301,0	+ 9,9	+ 1,2
[Dotation annuelle des CARPA ; rétribution des avoués, huissiers, experts, enquêteurs, ...]			

* Dépense réelle constatée par l'agence comptable centrale du Trésor dans son récapitulatif annuel.
Frais de justice et aide juridictionnelle constituent une partie des dépenses ordinaires.

** Prévisions de dépenses 2006 enregistrées par les juridictions

Les effectifs réels en 2006 [en équivalent temps plein travaillé]

	Effectifs ¹		Variation
	2005	2006	
Ensemble de la Mission justice ²	67 064	69 486	+ 2 422
Justice judiciaire	28 450	28 899	+ 449
Administration pénitentiaire	28 756	30 140	+ 1 384
Protection judiciaire de la jeunesse	7 854	8 391	+ 537
Accès au droit et à la justice	0	657	+ 657
Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés	2 004	1 399	- 605

1. Les effectifs 2005 sont établis en réels à partir des données issues de l'infocentre India. Les effectifs 2006 sont une prévision de niveau d'ETPT au 31 décembre 2006, établie par les programmes de la mission justice

2. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat.1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; B métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; B administratifs et techniques (cat. 4) ; personnels de surveillance C (cat. 5) ; C administratifs et techniques (cat. 6) Les personnels des juridictions administratives et de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, qui ne figurent plus dans dans le périmètre de la Mission à l'entrée en vigueur de la LOLF, ne sont pas intégrés à cet ensemble.

Source : tableaux emplois exprimés en équivalent temps plein travaillé dans l'annexe Justice PLF 2006

Les implantations immobilières en 2006

Unité : m² hors œuvre

Ensemble du ministère *	5 494 095
Administration centrale **	66 000
Cours et tribunaux [800 sites]	1 960 000
Services déconcentrés de l'Administration pénitentiaire dont dispositif d'accroissement des capacités carcérales soit 3 225 m ² supplémentaires	3 094 095
Services déconcentrés de la Protection judiciaire de la jeunesse Secteur public uniquement	374 000

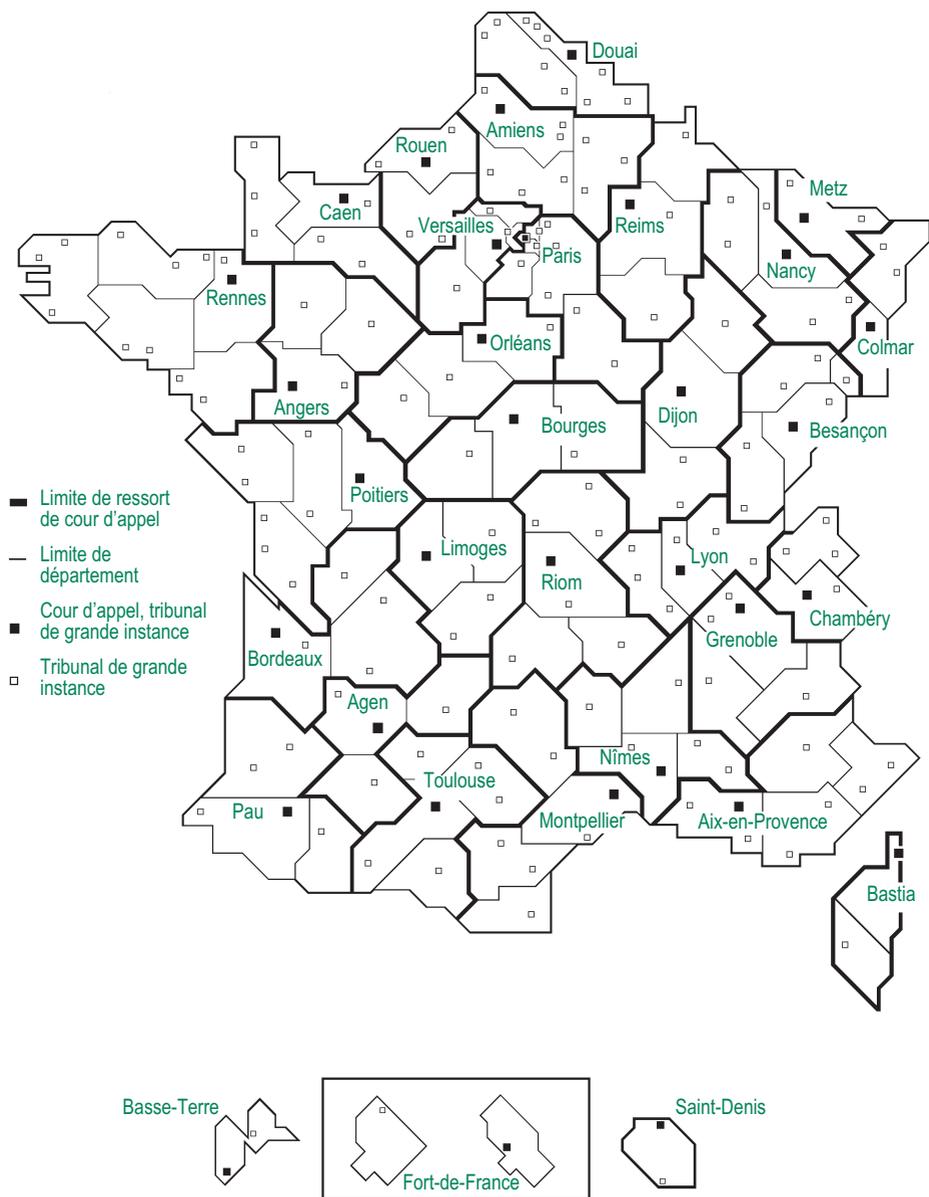
* locaux en propriété, en location et mis à disposition

** dont 15 000 m² hors Paris pour casier judiciaire national, centres informatiques et centre de recherche

Sources : ministère de la Justice, bureau des Affaires administratives et de la programmation

LES JURIDICTIONS

Compétences territoriales des juridictions de l'ordre judiciaire



Nombre de juridictions dans chaque cour d'appel en 2006 *

Ressort de Cour d'appel	Cour d'appel	Trib. sup. d'appel	TGI	Trib. de 1 ^{re} inst.	TE	TI et TP	CPH	Trib. du travail	TC	TGlcc, TMC et CM	TPlc c	TASS	TCI ¹
France métropolitaine													
Agen	1		4		3	11	5		5			3	
Aix-en-Provence	1		8		8	22	14		16	1		5	1
Amiens	1		9		6	14	13		9	2		4	1
Angers	1		4		3	12	5		5			3	
Bastia	1		2		2	5	2		2			2	1
Besançon	1		7		5	13	8		5	2		5	1
Bordeaux	1		5		5	17	6		8			3	1
Bourges	1		3		3	12	5		3			3	
Caen	1		7		4	16	10		9			3	1
Chambéry	1		5		4	9	7		1	4		2	
Colmar	1		4		4	16	10		-	4		2	1
Dijon	1		4		4	14	9		7			3	1
Douai	1		11		10	21	21		10	3		5	1
Grenoble	1		5		5	12	10		5	2		4	
Limoges	1		4		3	10	4		3	1		3	1
Lyon	1		7		5	12	11		5	2		5	1
Metz	1		3		3	9	5		-	3		2	
Montpellier	1		7		6	17	11		9			4	1
Nancy	1		6		4	13	9		7			4	1
Nîmes	1		6		5	14	8		5	2		4	
Orléans	1		4		4	10	5		4			3	1
Paris	1		9		7	53	12		11			7	1
Pau	1		5		5	12	6		7			4	
Poitiers	1		8		5	18	9		7	1		5	1
Reims	1		4		4	13	7		6			3	1
Rennes	1		12		10	25	14		10	2		6	2
Riom	1		7		4	16	8		8			4	1
Rouen	1		5		4	11	9		7			3	1
Toulouse	1		6		5	13	7		6			4	1
Versailles	1		4		4	24	14		5			4	
Départements d'outre-mer													
Basse-Terre	1		2		2	4	2			2		1	1
Fort-de-France	1		2		2	3	2			2		2	2
St-Denis de la R.	1		2		2	4	2			2		1	1
Collectivités d'outre-mer et collectivités territoriales													
Nouméa	1			2	2			2		1	1		
Papeete	1			1	1			3		1			
Mamoudzou		1		1	1			1				1	
St-P. et Miquelon		1		1	1		1					1	
TOTAL	35	2	181	5	155	475	271	6	185	37	3	116	26

* Voir la liste des sigles en page 37

1. Tribunaux du contentieux de l'incapacité : créés par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 et mis en place par le décret 2003-615 du 3 juillet 2003

Source : ministère de la Justice, direction des Services judiciaires, bureau de l'Organisation judiciaire

LA JUSTICE CIVILE

Affaires nouvelles en 2005

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2005/04 %
		dont référés	
Toutes affaires nouvelles	2 693 049	270 365	- 0,3
Cour de cassation	18 830	-	- 14,3
Cours d'appel	219 494	5 669	+ 4,4
Tribunaux de grande instance [hors commerce]	953 447	115 800	+ 0,1
<i>dont ordonnance sur requête</i>	150 219	-	- 2,6
Tribunaux d'instance *	603 446	73 154	- 0,9
<i>dont juridictions de proximité</i>	77 550	-	ns
Juges des enfants [assistance éducative] **	323 394	-	+ 1,0
Juridictions commerciales	276 385	32 110	- 0,4
<i>Tribunaux de commerce</i>	251 371	28 903	- 0,5
<i>Tribunaux de grande instance [activité commerciale]</i>	25 014	3 207	+ 1,2
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	95 395	-	- 6,7
Conseils de prud'hommes	202 658	43 632	- 2,8

Nature d'affaire	Cours d'appel		Tribunaux de grande instance [hors commerce]		Tribunaux d'instance et juridictions de proximité	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Toutes affaires nouvelles	219 494	100,0	953 447	100,0	603 446	100,0
<i>dont affaires au fond</i>	213 825	97,4	687 428	72,1	530 292	87,9
Droit des personnes	1 776	0,8	38 242	4,0	153 918	25,5
Droit de la famille	43 694	19,9	459 501	48,2	2 534	0,4
Droit des affaires	12 050	5,5	33 957	3,6	12 749	2,1
Entreprises en difficulté	8 994	4,1	35 101	3,7	29 003	4,8
Droits des contrats	51 245	23,3	113 893	11,9	330 696	54,8
Droit de la responsabilité	8 285	3,8	52 189	5,5	13 316	2,2
Droit des biens	14 425	6,6	129 648	13,6	32 581	5,4
Relations du travail et protection sociale	64 773	29,5	7 040	0,7	24 077	4,0
Relations avec les personnes publiques	4 777	2,2	3 855	0,4	716	0,1
Procédures particulières	9 475	4,3	80 022	8,4	3 856	0,6

* Non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la répartition prud'homale

** Mesures individuelles nouvelles et renouvelées, cf. page 20

Source : SDES, répertoire général civil, tableaux de bord civils, rapport annuel de la Cour de cassation

Affaires terminées en 2005

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2005/04 [%]
		dont référés	
Toutes affaires terminées	2 665 664	270 178	+ 1,0
Cour de cassation	24 776	–	+ 5,3
Cours d'appel	221 399	5 607	+ 2,6
Tribunaux de grande instance [hors commerce]	945 227	116 920	+ 3,0
<i>dont ordonnance sur requête</i>	150 007	–	– 2,6
Tribunaux d'instance *	589 736	73 154	+ 1,5
<i>dont juridictions de proximité</i>	52 276	–	ns
Juge des enfants [assistance éducative] **	323 394	–	+ 1,0
Juridictions commerciales	261 408	32 110	– 1,9
<i>Tribunaux de commerce</i>	237 770	28 903	– 2,1
<i>Tribunaux de grande instance [activité commerciale]</i>	23 638	3 207	– 0,1
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	98 120	–	– 4,4
Conseils de prud'hommes	201 604	42 387	– 4,1

Durée moyenne des affaires terminées [en mois]

	2004	2005	
		Toutes affaires	Référés
Cours d'appel	15,3	14,2	–
Tribunaux de grande instance	7,0	6,7	1,9
Tribunaux d'instance et juridictions de proximité *	4,7	4,7	3,1
Conseils de prud'hommes	10,1	9,9	1,5
Tribunaux de commerce	4,8	5,0	1,3

Affaires en cours au 31 décembre 2005

		Évolution 2005 / 04 [%]
Cours d'appel	242 146	– 0,8
Tribunaux de grande instance	582 666	+ 1,4
Conseils de prud'hommes	169 223	– 0,1

Lecture : les données de stock doivent s'interpréter en confrontation avec la durée des affaires

* non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la répartition prud'homale

** mesures individuelles nouvelles ou renouvelées, cf. page 20

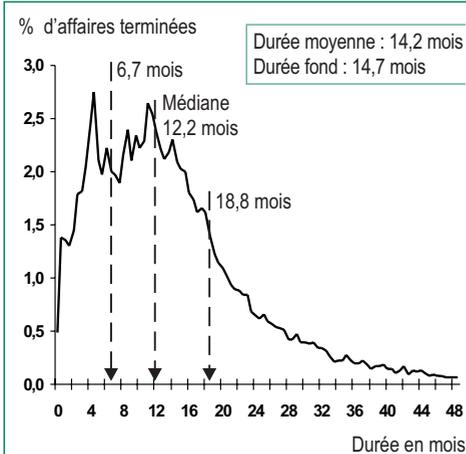
*** hors référés

Source : SDSSE, répertoire général civil, tableaux de bord civil, rapport annuel de la Cour de cassation

Durée de règlement des affaires civiles en 2005

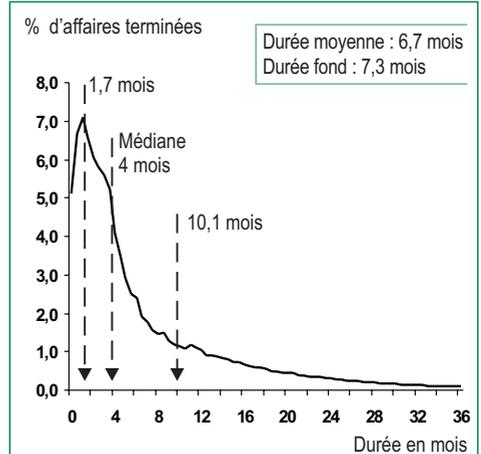
Distribution de la durée moyenne des affaires terminées [fond et référés], tous contentieux et tous modes de fin confondus

■ Cours d'appel



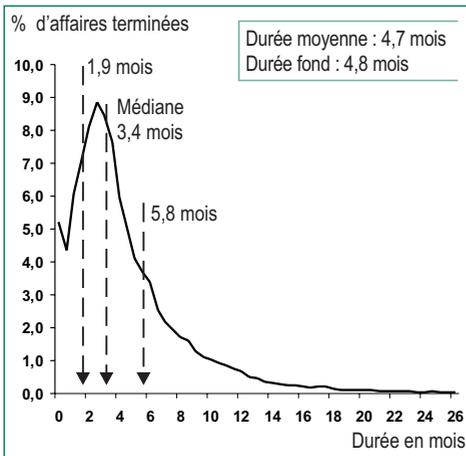
Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 6,7 mois
50 % des affaires terminées au bout de 12,2 mois
75 % des affaires terminées au bout de 18,8 mois

■ Tribunaux de grande instance



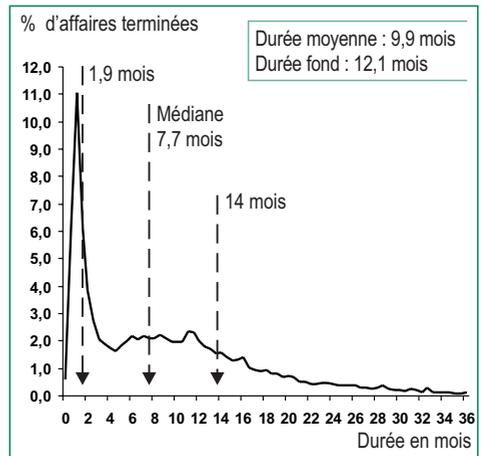
Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 1,7 mois
50 % des affaires terminées au bout de 4 mois
75 % des affaires terminées au bout de 10,1 mois

■ Tribunaux d'instance



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 1,9 mois
50 % des affaires terminées au bout de 3,4 mois
75 % des affaires terminées au bout de 5,8 mois

■ Conseils de prud'hommes



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 1,9 mois
50 % des affaires terminées au bout de 7,7 mois
75 % des affaires terminées au bout de 14 mois

Source : SDES, répertoire général civil

Taux d'appel sur les jugements au fond prononcés en 2004

Tribunaux de grande instance	12,9 %
Tribunaux d'instance	4,5 %
Conseils de prud'hommes en 1 ^{er} ressort	61,0 %
Tribunaux de commerce 1 ^{er} ressort	11,9 %

Quelques indicateurs pour 2005

368 254	Saisines du juge aux affaires matrimoniales
dont	
56 686	<i>Demandes postérieures au divorce [autorité parentale, contribution à l'entretien, droit de visite, ...]</i>
125 989	<i>Demandes relatives aux enfants naturels [autorité parentale, obligations alimentaires, droit de visite, ...]</i>
155 253	Divorces prononcés
110 181	Demandes d'ouverture de régime de protection des majeurs *
60 473	Pactes civils de solidarité enregistrés [Pacs]
191 824	Certificats de non-Pacs délivrés
1 176 109	Demandes de tiers relatives à l'existence d'un Pacs
167 210	Saisines relatives aux baux d'habitation et professionnels [paiement des loyers, restitution du dépôt de garantie, ...]
dont 63 844	<i>procédures de référé</i>
195 403	Saisines du juge de l'exécution [TGI et TI] au titre d'incidents de saisie mobilière, d'exécution, délais de grâce, surendettement, ...
672 272	Injonctions de payer
189 305	Saisies sur rémunérations
51 149	Ouvertures de redressement ou de liquidation judiciaires d'entreprises
<hr/>	
27 258	Déclarations d'acquisition anticipée de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France
31 980	Déclarations d'acquisition de la nationalité française par mariage **
126 787	Certificats de nationalité française délivrés

* y compris les demandes d'ouverture d'une tutelle aux prestations sociales

** déclarations souscrites devant les tribunaux d'instance

Source : SDES, répertoire général civil, tableaux de bord civil

LA JUSTICE PÉNALE

Activité des parquets en 2005

	2005	%	Évolution 2005/04 [%]
Procès-verbaux reçus	5 155 566	100,0	- 4,5
dont auteur inconnu	3 074 882	59,6	- 6,5
Affaires traitées	4 844 985		- 3,2
Classement d'affaires non poursuivables	3 382 556	100,0	- 4,7
Infractions mal caractérisées, charges insuffisantes	408 711	12,1	+ 1,9
Défaut d'élucidation	2 973 845	87,9	- 5,5
Orientation des affaires poursuivables	1 462 429	100,0	+ 0,5
Poursuites	677 632	46,4 a	+ 0,5
devant le tribunal correctionnel	488 496		+ 5,6
en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité	28 018		ns
devant le juge d'instruction	32 582		- 4,8
devant le juge des enfants	56 406		+ 1,0
devant le tribunal de police	67 927		- 34,8
devant la juridiction de proximité	4 203		ns
Compositions pénales	40 034	2,7 b	+ 55,3
Procédures alternatives aux poursuites	421 169	28,8 c	+ 8,3
Classements sans suite ¹	323 594	22,1 d	- 11,7
Taux de réponse pénale [a+b+c]	77,9 %		[74,8 % en 2004]

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables

	2004	Évolution 2005/2004	2005	
	1 455 657		1 462 429	
Réponse pénale 74,8 %	Poursuites	+0,5 %	677 632	Réponse pénale 77,9 %
		+ 0,5 %	46,3 %	
	Procédures alternatives aux poursuites	+ 8,3 %	421 169	
		+ 55,3 %	28,8 %	
	25 777		40 034	Compositions pénales
	366 414	- 11,7 %	323 594	Classements pour inopportunité des poursuites ¹
	25,2 %		22,1 %	

1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Décisions rendues en 2005

		Évolution 2005/04 [%]
Par les juridictions pénales [hors amendes forfaitaires majorées]	1 137 059	- 7,7
Cour de cassation	7 826	- 3,7
Cours d'appel	91 070	- 1,7
Chambre des appels correctionnels	51 557	+ 0,3
<i>dont arrêts sur intérêts civils</i>	4 583	- 8,8
Chambre de l'instruction	39 513	- 4,2
Cours d'assises	2 984	+ 1,7
<i>dont cours d'assises d'appel</i>	396	+ 10,6
Tribunaux correctionnels	535 946	+ 10,4
Jugements sur l'action publique	498 278	+ 13,2
<i>Jugements portant condamnation ou relaxe</i>	389 209	- 1,9
Citation directe ou comparution volontaire	95 895	- 2,7
Convocation par procès-verbal	228 440	- 3,3
Comparution immédiate	44 885	+ 7,9
Renvoi du juge d'instruction	19 561	- 3,7
Renvoi de la chambre de l'instruction	428	ns
<i>Ordonnances pénales</i>	88 192	ns
<i>Ordonnances d'homologation de CRPC</i>	20 877	ns
Jugements sur intérêts civils	37 668	- 16,3
Tribunaux de police	106 421	- 47,1
Juridictions de proximité	319 651	- 12,9
Juges et tribunaux pour enfants	73 161	- 2,7
Amendes forfaitaires majorées	9 985 515	+ 0,7

Affaires en cours au 31 décembre 2005

		Évolution 2005/04 [%]
Cours d'appel – chambres des appels correctionnels	27 419	+ 0,6
Cours d'appel – chambres de l'instruction	3 738	+ 17,7
Cours d'assises	2 881	+ 6,3
Tribunaux correctionnels	170 916	+ 4,4

Source : SDESSED, cadres du parquet, tableaux de bord des tribunaux pour enfants, rapport annuel de la Cour de cassation

Activité des juges d'instruction en 2005

	2005	Évolution 2005/04 [%]
■ Affaires nouvelles	32 721	- 3,3
Crimes	7 830	- 5,7
Délits	24 822	- 2,5
Contraventions	9	+ 50,0
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	60	- 14,3
Nombre de personnes mises en examen en 2005	51 905	- 4,2
Nombre de témoins assistés en 2005	5 234	- 10,8
Sans mise en examen	3 614	- 17,6
Suivi d'une mise en examen	1 620	+ 9,2
■ Affaires terminées dans l'année	35 715	- 1,1
Personnes mises en examen dans ces affaires selon le mode de clôture	51 411	+ 2,1
Renvoi devant la cour d'assises	3 670	- 0,9
Renvoi devant le tribunal correctionnel	39 172	+ 4,4
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	3 266	- 8,5
Non-lieu	3 940	+ 2,3
Jonction, dessaisissement, incompétence, extinction de l'action publique, autres	1 363	- 22,0
Durée moyenne de l'instruction [en mois]		Rappel 2004
Toutes affaires	19,6	19,0
Crimes	23,0	22,1
Délits	19,3	18,7
		Évolution 2005/04 [%]
■ Affaires en cours au 31 décembre 2005	56 687	- 2,9
Crimes	14 752	- 5,1
Délits	41 374	- 2,1
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	561	+ 0,9

Mesures de sûreté prises par le juge d'instruction ou le JLD

	2005	Évolution 2005/04 [%]
Contrôles judiciaires	29 588	- 2,4
dont à l'occasion d'une mise en liberté	7 904	- 6,4
avec cautionnement	2 027	19,2
avec placement sous surveillance électronique	208	ns
avec placement en centre éducatif fermé	59	ns
Détentions provisoires	23 196	- 2,6
dont après débat contradictoire différé	540	- 16,4
Maintien en liberté après débat contradictoire	2 452	- 12,3
dont après débat contradictoire différé	359	- 3,8

Source : SDSSE, répertoire de l'instruction, cadres du parquet

Condamnations en 2005

■ Crimes, délits, contraventions de 5^e classe

Unité : condamnation

	Tous condamnés	Majeurs	Mineurs
Crimes	3 232	2 708	524
Délits	521 118	469 644	51 474
Contraventions de 5 ^e classe	68 148	66 687	1 461
Toutes infractions	592 498	539 039	53 459

■ Nature de l'infraction et type de juridiction

Unité : condamnation

Nature de l'infraction principale	Toutes juridictions	dont		
		Cour d'assises majeurs et mineurs	Tribunal correctionnel	Tribunal de police et juridictions de proximité
Toutes natures d'infractions	592 498	3 190	445 110	63 292
Atteintes aux personnes	102 813	2 339	70 683	10 872
dont : homicides volontaires	502	497	–	–
viols	1 622	1 351	–	–
coups et violences volontaires	59 831	387	37 749	9 947
homicides et blessures involontaires	13 105	1	11 038	804
dont : par conducteur	11 416	1	10 183	332
Atteintes aux biens	147 612	675	102 177	4 412
dont : vols, recels, destructions et dégradations	133 289	671	90 624	4 412
Matière économique et financière	21 750	2	14 022	5 515
dont : chèques	3 070	–	2 777	–
travail illégal	4 407	–	4 008	–
Circulation routière et transports	239 761	–	194 336	37 991
dont : conduite en état alcoolique	114 347	–	111 697	–
défaut d'assurance	35 120	–	29 196	5 546
conduite sans permis	13 533	–	9 807	2 962
grand excès de vitesse	14 306	–	56	14 108
Autres infractions	80 562	174	63 892	4 502
dont : stupéfiants *	32 240	3	27 015	–
outrage et rébellion à agents de la force publique	15 955	–	13 078	–
séjour irrégulier des étrangers	4 182	2	3 835	–

* trafic, détention, transport, cession et usage

Source : SDES, exploitation statistique du casier judiciaire national [données provisoires]

■ Peines prononcées en 2005

Nature de la peine principale	Nombre	Quantum moyen ferme
Toutes peines	592 498	
Réclusion criminelle	1 242	14,2 ans *
<i>dont : à perpétuité</i>	11	
Peine d'emprisonnement	303 127	
<i>dont : avec partie ferme</i>	112 922	8,1 mois
Peine d'amende	198 402	574 €
Peine alternative	54 845	
<i>dont : suspension de permis de conduire</i>	19 621	
<i>jour amende</i>	16 336	
<i>travail d'intérêt général</i>	12 712	
Mesure éducative	27 564	
Dispense de peine	7 318	

* hors réclusion criminelle à perpétuité

Durée de détention provisoire [en mois]

■ Condamnations après détention provisoire	35 305	5,7
dont : crimes	2 510	25,7
délits	32 782	4,2
dans le cadre d'une instruction	20 200	6,6
dans le cadre d'une comparution immédiate	12 582	0,4

■ Durées de procédure [en mois]	1 ^{re} instance *	Appels *
Crimes	36,2	16,8
Délits	10,6	13,7
Contraventions de 5 ^e classe	11,3	12,5

* En première instance, délai entre l'infraction et la condamnation. En appel, délai entre la première décision et l'appel

■ Condamnés	Nombre	%
Ensemble	592 498	100,0
Âge		
Moins de 18 ans	53 459	9,0
De 18 à moins de 25 ans	179 458	30,3
De 25 à moins de 40 ans	212 075	35,8
De 40 à moins de 60 ans	133 393	22,5
60 ans et plus	14 113	2,4
Sexe		
Hommes	537 062	90,6
Femmes	55 436	9,4
Nationalité		
Française	478 432	80,7
Étrangère	79 100	13,4
Non déclarée	34 966	5,9

Source : SDESD, exploitation statistique du casier judiciaire national [données provisoires]

Taux de récidivistes parmi les condamnés de 2004

Définition de la récidive utilisée dans l'exploitation statistique du casier judiciaire

Un condamné en 2004 est considéré comme récidiviste si l'infraction sanctionnée par cette condamnation a été commise après une précédente condamnation.

La condamnation de référence est la dernière condamnation connue sur l'année 2004. La condamnation antérieure, prononcée au cours de la période 2000-2004(5 ans) pour les délits et 1984-2004 (21 ans) pour les crimes, est retenue pour caractériser un récidiviste uniquement si elle est antérieure aux faits sanctionnés par la condamnation de référence.

Exemple de situation de récidive



Taux de récidivistes parmi les condamnés de 2004 *

Nature de l'infraction sanctionnée en 2004	Nombre de condamnés en 2004				
	dont avec antécédents		dont récidivistes **		
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	
Tous types de crimes	3 001	91	3,0	71	2,4
Viols	1 601	21	1,3	19	1,2
Vols, recels et destructions aggravés	590	56	9,5	50	8,5
Homicides volontaires	446	10	2,2	2	0,4
Violences criminelles	299	1	0,3	0	0
Trafic de stupéfiants et autres crimes	65	3	4,6	0	0
Tous types de délits	357 440	111 156	31,1	52 005	14,5
dont :					
Vols, recels	72 474	28 896	39,9	21 179	29,2
Conduite en état alcoolique	92 653	23 618	25,5	14 919	16,1
Autres délits routiers	42 606	15 608	36,6	4 061	9,5
Violences volontaires	34 727	11 086	31,9	3 540	10,2
Stupéfiants	23 550	7 969	33,8	2 645	11,2
Outrages, rébellion	17 413	7 511	43,1	1 851	10,6
Destructions, dégradations	12 103	4 146	34,3	854	7,1
Escroqueries	9 755	2 361	24,2	462	4,7
Mœurs	8 451	1 137	13,5	477	5,6
Police des étrangers	4 584	1 099	24,0	599	13,1
Port d'arme	3 468	1 435	41,4	120	3,5

Lecture : parmi les condamnés pour infraction aux mœurs en 2004, 13,5 % avaient déjà un antécédent et 5,6 % étaient en état de récidive.

* Période d'observation : 1984 - 2004 pour les crimes, 2000 - 2004 pour les délits [données provisoires]

** Même type d'infraction dans les condamnations constituant les deux termes de la récidive

Source : SDSSE, exploitation statistique du casier judiciaire national

LA JUSTICE DES MINEURS

Mineurs en danger en 2005

Activité des juges des enfants

	2005	Évolution 2005 / 04 %
Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi	111 706	- 1,7
Âgés de 0 à 6 ans	34 106	- 1,3
7 à 12 ans	34 459	- 1,4
13 à 15 ans	26 516	- 1,3
16 à 17 ans	16 625	- 3,6
Mineurs suivis par le juge des enfants * au 31 décembre	209 930	+ 1,7
Mesures individuelles prononcées	323 394	+ 1,0
Mesures d'investigation [nouvelles et renouvelées]	61 706	- 1,3
Mesures d'AEMO [nouvelles et renouvelées]	139 861	+ 3,5
Mesures de placement [nouvelles et renouvelées]	121 827	- 0,6
Tutelles aux prestations sociales		
Familles faisant l'objet d'une TPS [nouvelle ou renouvelée]	24 789	- 1,6
Mineurs appartenant à ces familles	63 974	- 1,9

* Hors TPS

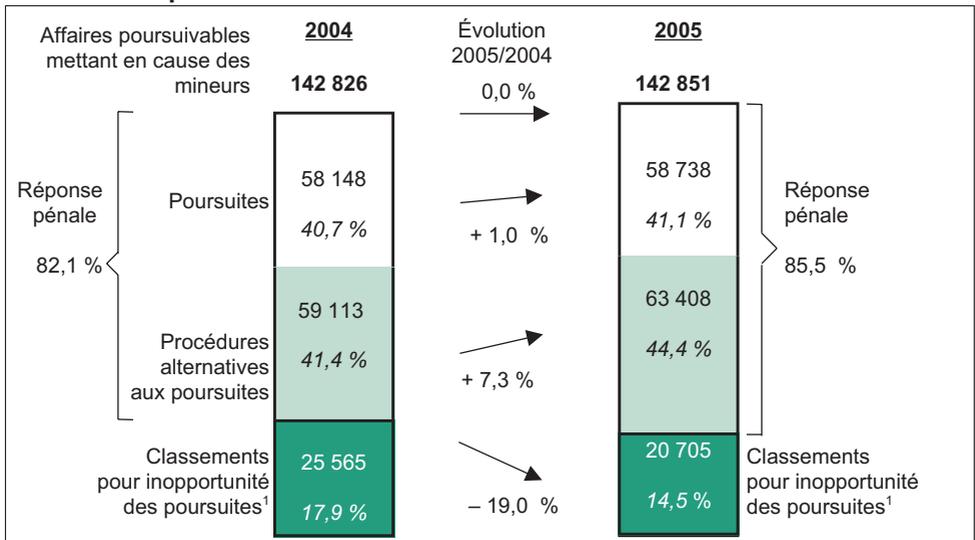
Source : SDSSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

Mineurs délinquants en 2005

Activité des parquets concernant les mineurs

		%	Évolution 2005/04 [en %]
Affaires traitées	168 174		- 0,4
Classement d'affaires non poursuivables	25 323	100,0	- 2,5
Infractions mal caractérisées, motifs juridiques	21 126	83,4	- 1,8
Mineurs hors de cause	4 197	16,6	- 6,2
Orientation des affaires poursuivables	142 851	100,0	+ 0,0
Poursuites	58 738	41,1 a	+ 1,0
devant le juge des enfants	55 438		+ 0,8
devant le juge d'instruction	2 332		+ 1,1
procédures de jugement à délai rapproché	968		+ 18,6
Procédures alternatives aux poursuites	63 408	44,4 b	+ 7,3
dont rappel à la loi	43 797		+ 6,9
Classements sans suite ¹	20 705	14,5 c	- 19,0
Taux de réponse pénale [a+b]	85,5 %		[82,1 % en 2004]

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables mettant en cause des mineurs



1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : SDSSED, cadres du parquet (données provisoires)

Activité des juges d'instruction chargés des mineurs

	2005	Évolution 2005/04 [%]
Renvoi devant la cour d'assises des mineurs	254	+ 9,0
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	3 047	- 8,7
Mineurs placés en détention provisoire	1 110	- 5,2
Mineurs placés sous contrôle judiciaire	2 304	- 8,2

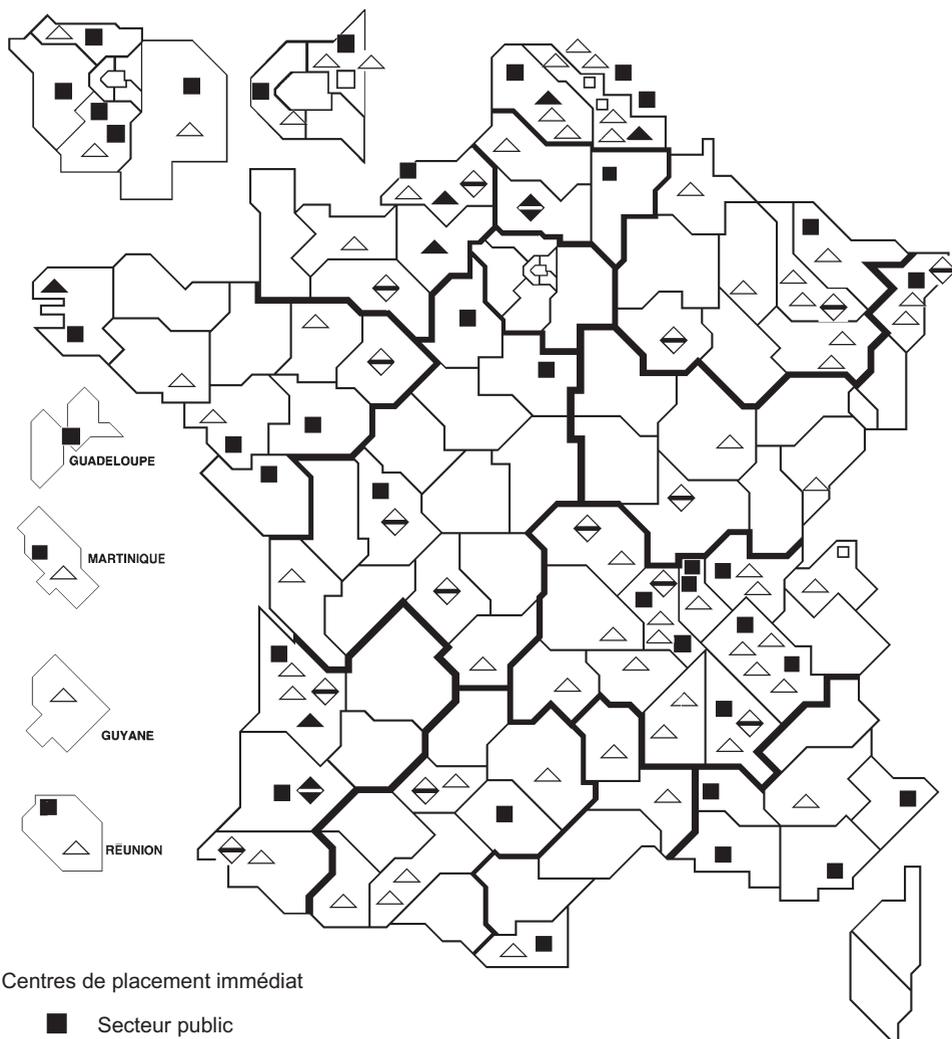
Source : SDSSE, répertoire de l'instruction

Mineurs délinquants : activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

	2005	Évolution 2005/04 [%]
Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi	82 556	+ 1,9
Âgés de moins de 13 ans	3 474	- 4,8
13 à 14 ans	16 130	- 0,1
15 à 16 ans	39 678	+ 4,1
17 ans	23 274	+ 0,8
Mesures présentencielles prononcées	29 915	+ 10,2
Enquête sociale, IOE, expertise	7 686	+ 0,9
Placement, liberté surveillée, réparation	17 581	+ 14,5
Contrôle judiciaire	3 537	+ 9,7
Détention provisoire	1 111	+ 18,4
Mineurs Jugés	73 161	- 2,7
Mineurs jugés en audience de Cabinet	39 332	- 4,2
Mineurs jugés en audience de TE	33 829	- 0,8
<i>dont mineurs jugés pour crimes</i>	479	- 5,5
Mesures et sanctions définitives prises	82 333	- 4,4
Mesure rejetant la poursuite	8 585	- 10,7
Admonestation, remise à parents, dispense de mesure ou de peine	32 624	- 3,4
Liberté surveillée, protection judiciaire, placement, réparation	9 683	+ 0,6
Sanction éducative	1 319	+ 74,0
TIG, sursis TIG	3 873	+ 1,2
Amende ferme ou avec sursis	5 440	- 18,8
Emprisonnement avec sursis simple	9 453	- 3,9
Emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve	5 152	- 4,0
Emprisonnement ferme	6 204	- 6,4

Source : SDSSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

**Centres de placement immédiat,
centres éducatifs renforcés et centres éducatifs fermés**
(au 31 juillet 2006)



Centres de placement immédiat

- Secteur public
- Secteur associatif habilité

Centres éducatifs fermés

- ◆ Secteur public
- ◇ Secteur associatif habilité

Centres éducatifs renforcés

- ▲ Secteur public
- △ Secteur associatif habilité

■ Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

- 12 centres de formation [1 national et 11 pôles territoriaux]
- 15 directions régionales
- 100 directions départementales

■ Services et unités du secteur public

338 structures

- 184 centres d'action éducative
- 23 centres d'action éducative et d'insertion
 - 2 centres éducatifs fermés
- 75 foyers d'action éducative
- 39 foyers d'action éducative fonction centre de placement immédiat
 - 5 centres d'action éducative multi - fonctions
- 10 services éducatifs auprès du tribunal

618 unités

- 40 centres de placement immédiat
- 2 centres éducatifs fermés
- 10 services éducatifs auprès du tribunal
 - 5 centres éducatifs renforcés
- 282 unités éducatives de milieu ouvert
- 151 unités éducatives d'action de jour
- 19 unités éducatives auprès du tribunal
- 32 unités éducatives d'hébergement diversifié
- 77 unités éducatives d'hébergement collectif

■ Établissements du secteur associatif habilité

- 1 103 établissements et services habilités gérés par 516 associations
- soit 712 structures d'hébergement
 - dont 63 centres éducatifs renforcés
 - 4 centres de placement immédiat
 - 16 centres éducatifs fermés
 - 169 services d'action éducative en milieu ouvert (SAEMO)
 - 91 services d'investigation et d'orientation éducative (SIOE)
 - 90 services d'enquête sociale (SES)
 - 41 services de réparation pénale (SRP)

- Les **Centres Éducatifs Renforcés** sont des structures éducatives destinées à la prise en charge des mineurs délinquants ou en situation de grande marginalisation, et qui doivent répondre au risque de récidive et d'incarcération.
- Les **Centres de Placement Immédiat** prennent en charge les mineurs pour lesquels un accueil immédiat est prescrit par les magistrats de la jeunesse, et en priorité les mineurs délinquants. Cet accueil doit permettre de répondre à une situation d'urgence, caractérisée par l'impossibilité pour certains mineurs de demeurer dans leur environnement familial et social, en particulier lorsqu'ils viennent de commettre un délit et qu'un éloignement temporaire s'avère nécessaire dans l'attente d'une réponse judiciaire et d'une prise en charge éducative de longue durée.
- Les **Centres Éducatifs Fermés** s'adressent aux mineurs multirécidivistes ou multiréitérants qui font l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire ou de sursis avec mise à l'épreuve. Ils constituent une alternative à l'incarcération et viennent après l'échec de mesures éducatives précédentes.
Le terme «fermé» renvoie à la fermeture juridique définissant le placement, c'est-à-dire que tout manquement grave au règlement du centre est susceptible d'entraîner une détention par décision du juge.

■ Jeunes pris en charge dans les établissements de la PJJ

	Secteur public		Secteur associatif habilité	
	2004	2005	2004	2005
Mesures en cours au 31 décembre	42 062	43 508	121 229	122 971
[hors mesures d'investigations]				
au titre de l'enfance délinquante	31 941	33 645	5 197	4 665
de l'enfance en danger	9 034	8 843	111 857	114 192
de la protection des jeunes majeurs	1 087	1 020	4 175	4 114
Placement	1 505	1 468	24 405	24 584
Milieu ouvert	40 557	42 040	96 824	98 387
<i>civil</i>	9 304	9 123	92 762	95 160
<i>pénal</i> *	31 253	32 917	4 062	3 227
Mesures nouvelles de l'année	54 038	56 093	78 135	80 347
[hors mesures d'investigations]				
au titre de l'enfance délinquante	38 216	40 652	11 714	12 570
de l'enfance en danger	13 697	13 336	62 409	63 643
de la protection des jeunes majeurs	2 125	2 105	4 012	4 134
Placement	5 235	5 135	18 555	17 609
Milieu ouvert	48 803	50 958	59 580	62 738
<i>civil</i>	13 089	12 993	50 513	52 759
<i>pénal</i> *	35 714	37 965	9 067	9 979
Âge et sexe des jeunes concernés par les mesures nouvelles de l'année **	39 074	40 733	77 648	79 849
[hors mesures d'investigations]				
Moins de 10 ans	1 188	1 100	24 313	24 993
De 10 à 12 ans	1 183	1 236	10 255	10 540
De 13 à 15 ans	8 769	9 203	19 073	19 643
De 16 à 17 ans	17 388	18 648	19 293	19 802
18 ans et plus	10 546	10 546	4 714	4 871
Garçons	32 305	33 706	45 271	46 552
Filles	6 769	7 027	32 377	33 297

* Le secteur associatif assure uniquement des réparations, le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu ouvert pénal

** En 2004, l'amélioration des outils de calcul et la fiabilisation des données saisies ont permis de « dédoubler » le nombre de jeunes suivis dans le secteur public au titre de deux mesures éducatives. Dans le secteur associatif, restent comptabilisées des "mesures-jeunes".

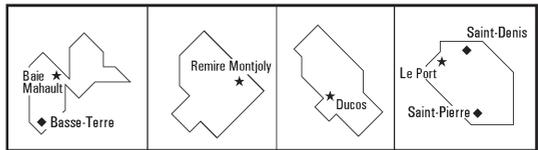
Source : DPJJ

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



Légende

- Limite de département
- Limite de direction régionale
- ◆ Maison d'arrêt
- Centre de détention
- ✦ Maison centrale
- ★ Centre pénitentiaire
- ◎ Centre de semi-liberté
- ⊕ Établissement d'hospitalisation public national
- E École nationale de l'Administration pénitentiaire



■ 188 établissements pénitentiaires*, 50 332 places [au 01- 07- 2006]

115 maisons d'arrêt recevant les prévenus et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à un an.

(Non compris les 26 quartiers de maison d'arrêt inclus dans un centre pénitentiaire et les 13 centres de semi-liberté distingués ci-après).

60 établissements pour peines

24 centres de détention accueillant des condamnés qui sont considérés comme présentant les meilleures perspectives de réinsertion. À ce titre, ils comportent un régime principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

31 centres pénitentiaires, établissements mixtes comportant à la fois un quartier "maison d'arrêt" et/ou un quartier "maison centrale et/ou un quartier centre de détention". Ils reçoivent à la fois des prévenus et des condamnés à de courtes et longues peines.

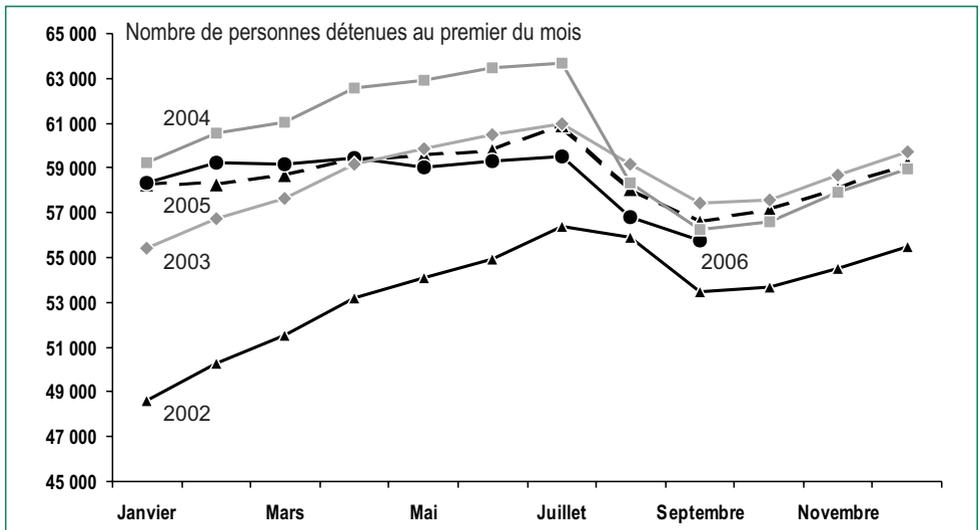
5 maisons centrales recevant les condamnés les plus sensibles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

13 centres de semi-liberté autonomes, recevant les condamnés admis au régime de semi-liberté, leur permettant d'exercer une activité : travailler, recevoir un enseignement ou une formation professionnelle, apporter une participation essentielle à la vie de leur famille ou subir un traitement médical. Les condamnés sont astreints à rejoindre l'établissement pénitentiaire dès la cessation de cette activité.

et **1 établissement public de santé national** à Fresnes

* L'établissement hospitalier pénitentiaire relève du ministère de la Santé

■ Évolution de la population carcérale



Source : DAP, statistique mensuelle de la population incarcérée

■ Population pénitentiaire au 01-07-2006

		Évolution sur 12 mois [%]
Ensemble	61 413	- 1,6
<i>personnes écrouées</i>	<i>59 488</i>	<i>- 2,4</i>
Condamnés	42 867	+ 3,4
Prévenus	18 546	- 11,7
Hommes	59 181	- 1,6
Femmes	2 232	- 1,9
Moins de 18 ans	712	- 4,3
18 ans à moins de 25	15 383	- 4,4
25 ans à moins de 30	11 480	+ 1,1
30 ans à moins de 40	16 024	- 1,1
40 ans et plus	17 814	- 1,3
Français	48 418	- 2,2
Étrangers	12 995	+ 0,6

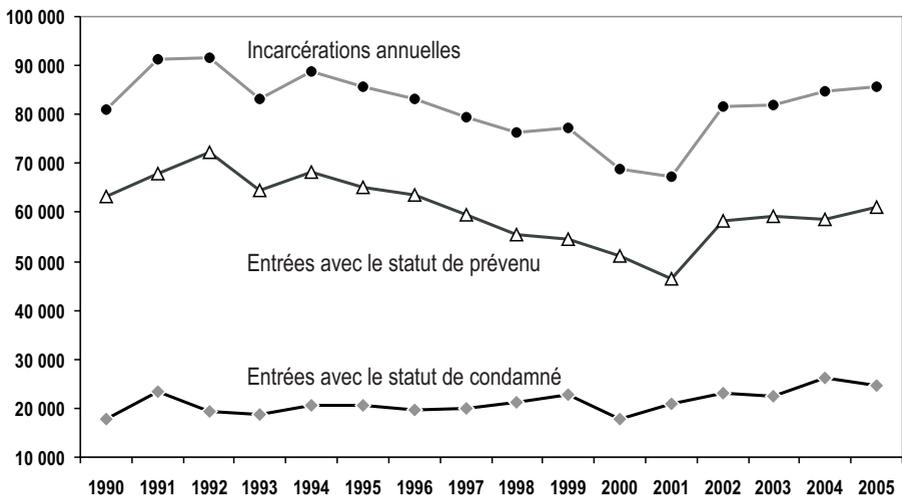
■ Peines en cours d'exécution par les 42 867 détenus condamnés au 01-07-2006

Moins d'un an	34,5 %
1 à 3 ans	21,3 %
3 à 5 ans	10,6 %
5 ans et plus	33,6 %
<i>Peine correctionnelle</i>	14,4 %
<i>Réclusion criminelle à temps</i>	17,9 %
<i>Réclusion criminelle à perpétuité</i>	1,3 %

■ Entrées en prison en 2005

	85 536	100,0	
Condamnés	24 588	28,7	
Prévenus	60 948	71,3	100,0
<i>dans le cadre de la comparution immédiate</i>	29 951	49,1	
<i>dans le cadre d'une autre procédure</i>	30 997	50,9	

■ Flux annuel d'entrées en détention de 1990 à 2005



Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

■ 85 215 libérations en 2005

Motifs de sortie

En %

Tous motifs	85 215	100,0
Fin de peine	57 253	67,2
Mise en liberté	16 991	19,9
Ordonnance de libération conditionnelle	3 943	4,6
Peine couverte par la détention provisoire	245	0,3
Condamnation avec sursis	989	1,2
Grâce	3 364	3,9
Évasion, non retour de permission de sortir	921	1,1
Acquittement, relaxe	597	0,7
Extradition, expulsion	505	0,6
Décès	258	0,3
Non-lieu et main-levée	114	0,1
Amnistie	35	0,0

■ Durée moyenne de détention en mois *

	2004	2005
Toutes détentions	8,4	8,3
Détentions provisoires	4,3	3,9

* Rapport de la population moyenne de détenus sur les entrées de détenus

Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

Mesures d'individualisation des peines

■ Mesures d'individualisation des peines décidées par les JAP *

	2005	Évolution 2005/04 [%]
Permission de sortir	35 411	- 0,5
Placement à l'extérieur	2 310	+ 4,0
Placement en semi-liberté	6 440	- 5,6
Libération conditionnelle **	5 916	- 1,4
Réduction de peine	nd	-
Placement sous bracelet électronique	4 025	+ 38,3

* dans le cadre d'un débat contradictoire

** décisions prises par les JAP et les juridictions régionales de la libération conditionnelle

Les condamnés exécutant leur peine en **milieu ouvert** sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

On distingue principalement :

- les condamnés à une peine d'emprisonnement assortie d'un **sursis avec mise à l'épreuve** ;
- les condamnés à un **travail d'intérêt général**, qui accomplissent, au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 210 heures ;
- les **libérés conditionnels**, qui en raison de gages sérieux de réadaptation sociale, sont mis en liberté par anticipation, sous condition de se soumettre au contrôle du juge de l'application des peines et de respecter diverses obligations pendant un délai au moins égal au reliquat de la peine.

■ 101 Services pénitentiaires d'insertion et de probation [SPIP]

■ 146 567 personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2006

■ Mesures en cours au 1^{er} janvier 2006

Évolution * [en %]

Mesures	Nombre	Évolution * [en %]
Toutes mesures suivies par les SPIP	160 984	+ 15,9
Sursis avec mise à l'épreuve	120 676	+ 11,2
Travail d'intérêt général	24 260	+ 43,7
Autres mesures [contrôle judiciaire, interdiction de séjour, ...]	7 879	+ 13,2
Libération conditionnelle	8 169	+ 26,1

* Évolution calculée à partir de données estimées en 2005

Sources : DAP, statistiques des services pénitentiaires d'insertion et de probation

■ Durée moyenne des mesures [en mois] 2005

Mesures	Durée moyenne [en mois]
Toutes mesures terminées	18,2
Sursis avec mise à l'épreuve	20,7
Travail d'intérêt général	12,0
Autres mesures [contrôle judiciaire, interdiction de séjour, ...]	24,8
Libération conditionnelle	15,3

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Les moyens en 2006

	Montants [Mo €] 2006	Évolution [%] 2006/05
Crédits de paiement *	193,4	+ 8,7
Dépenses de personnel [titre II]	149,6	+ 11,2
Fonctionnement, investissement, interventions [autres titres]	35,4	+ 1,9
Frais de justice	8,4	- 2,7

* Budget hors pensions

Activité des juridictions administratives en 2005

	Conseil d'État	Cours administratives d'appel	Tribunaux administratifs *
Requêtes	12 572	20 527	167 150
Affaires enregistrées **	11 196	20 208	156 994
Évolution 2005/04 en %	- 7,3	+ 40,9	+ 5,4
Affaires réglées	11 222	23 553	155 562
Évolution 2005/04 en %	+ 2,7	+ 18,8	+ 13,4
Affaires en instance au 31 - 12 - 2005	10 089	31 861	210 043
Évolution 2005/04 en %	- 0,3	- 9,0	+ 0,3
Délai d'écoulement du stock [en mois]	10,8	16,2	16,2
Rappel délai 2004	11,1	21,2	18,3

Activité des cours administratives d'appel en 2005

Cours	Affaires enregistrées **	Affaires réglées	Affaires en instance au 31-12-2005
Bordeaux	2 507	3 213	5 103
Douai	1 534	1 836	1 268
Lyon	2 028	2 909	5 107
Marseille	3 330	3 674	6 381
Nancy	1 572	2 016	2 864
Nantes	1 968	2 609	2 125
Paris	4 924	5 156	6 357
Versailles	2 345	2 140	2 656
Toutes cours administratives d'appel	20 208	23 553	31 861

* Y compris les collectivités d'outre-mer

** Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire

Source : Conseil d'État, rapport public 2006

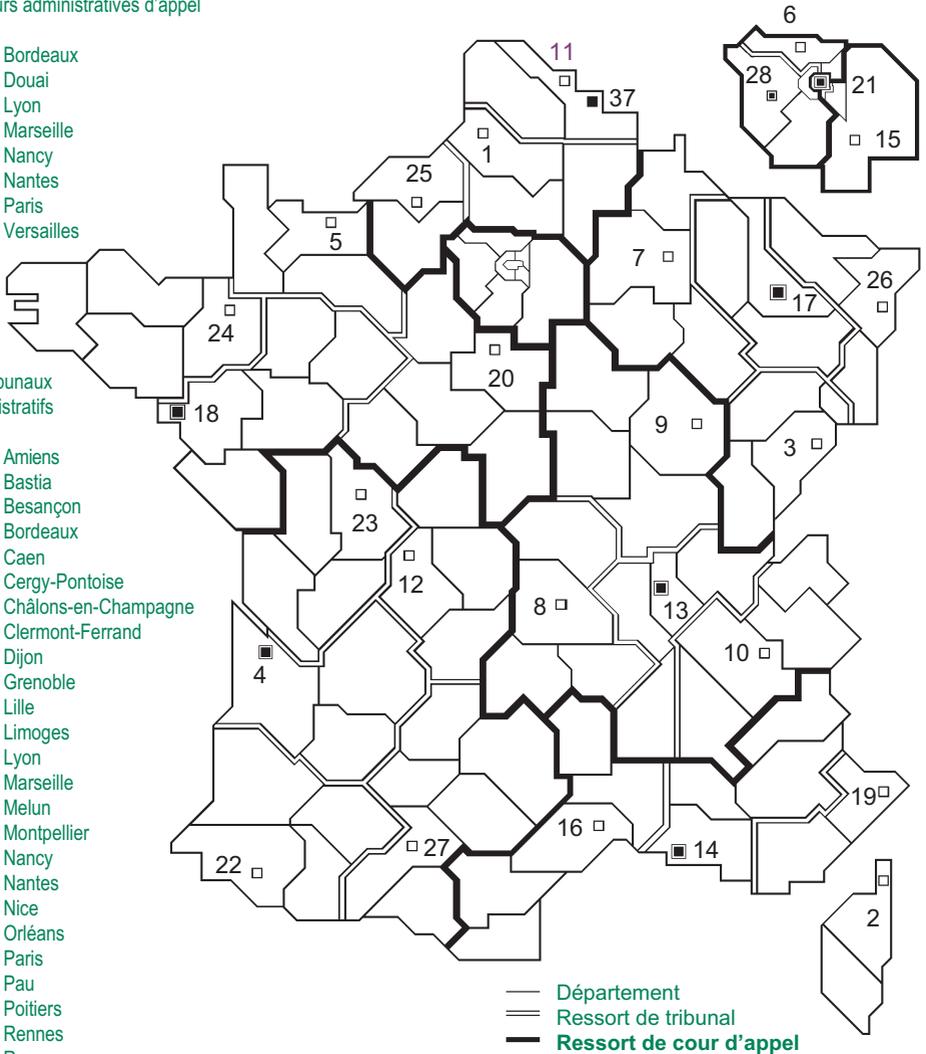
Compétence territoriale des juridictions administratives

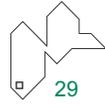
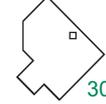
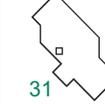
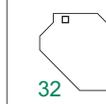
■ Cours administratives d'appel

- 4 Bordeaux
- 37 Douai
- 13 Lyon
- 14 Marseille
- 17 Nancy
- 18 Nantes
- 21 Paris
- 28 Versailles

□ Tribunaux administratifs

- 1 Amiens
- 2 Bastia
- 3 Besançon
- 4 Bordeaux
- 5 Caen
- 6 Cergy-Pontoise
- 7 Châlons-en-Champagne
- 8 Clermont-Ferrand
- 9 Dijon
- 10 Grenoble
- 11 Lille
- 12 Limoges
- 13 Lyon
- 14 Marseille
- 15 Melun
- 16 Montpellier
- 17 Nancy
- 18 Nantes
- 19 Nice
- 20 Orléans
- 21 Paris
- 22 Pau
- 23 Poitiers
- 24 Rennes
- 25 Rouen
- 26 Strasbourg
- 27 Toulouse
- 28 Versailles
- 29 Basse-Terre
- 30 Cayenne
- 31 Fort-de-France
- 32 Saint-Denis de la Réunion
- 33 Mamoudzou
- 34 Nouméa
- 35 Papeete
- 36 Saint-Pierre et Miquelon



Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
			
29	30	31	32

L' AIDE JURIDICTIONNELLE

Admissions à l'aide juridictionnelle en 2005

	2005	Évolution 2005/04 %
Nombre total d'admissions	886 533	+ 6,6
<i>dont procédures avec commission d'office</i>	304 713	
Admission à l'aide totale	783 690	+ 6,7
Admission à l'aide partielle	102 843	+ 5,9
Admissions sur contentieux civils et administratifs	503 035	+ 5,2
Cours d'appel	41 304	+ 1,6
Tribunaux de grande instance – hors JEX	268 777	+ 3,0
<i>dont JAF – divorce</i>	126 458	+ 5,0
<i>JAF – hors divorce</i>	95 361	+ 3,7
Juges des enfants – assistance éducative	30 514	+ 13,0
Tribunaux d'instance – hors JEX	51 809	+ 3,2
Juges de l'exécution – TGI et TI	9 607	+ 11,7
Conseils de prud'hommes	28 223	+ 2,7
Autres [tribunaux de commerce, TASS, ...]	18 389	+ 20,9
Juridictions administratives	14 614	+ 1,5
Conditions de séjour des étrangers	39 798	+ 17,2
Admissions sur contentieux pénaux	383 498	+ 8,5
Cours d'appel	12 018	+ 5,6
Procédures criminelles	17 780	+ 9,4
Cours d'assises – accusé	2 917	+ 7,1
Cours d'assises – partie civile	3 647	+ 15,1
Instruction criminelle – accusé	6 259	+ 8,9
Instruction criminelle – partie civile	4 957	+ 7,6
Procédures correctionnelles	267 783	+ 11,5
Tribunal correctionnel – prévenu	143 040	+ 13,5
Tribunal correctionnel – partie civile	31 544	+ 9,3
Instruction - prévenu [y compris mineur]	85 717	+ 9,8
Instruction - partie civile	7 482	+ 3,7
Juges des enfants et tribunaux pour enfants	62 766	- 4,6
Procédures contraventionnelles	5 676	- 2,5
Contrôle de l'enquête de police judiciaire, application des peines, mesures alternatives aux poursuites	17 475	+ 24,4
Bénéficiaires	886 533	+ 6,6
Sans ressources	447 218	+ 7,2
Ne disposant que des minima sociaux	73 321	+ 15,4
Disposant de ressources permettant l'aide totale	263 151	+ 3,6
Disposant de ressources ne permettant que l'aide partielle	102 843	+ 5,9

Source : SDSED, répertoire de l'aide juridictionnelle

Taux de diffusion de l'aide juridictionnelle

■ En matière civile et commerciale

	Nombre d'admissions à l'AJ pour 100 procédures civiles	
	2004	2005
Toutes procédures civiles	20,1	20,4
Cours d'appel	19,8	19,3
Tribunaux de grande instance	31,5	37,6
JAF	59,5	60,2
<i>divorces</i>	67,2	68,1
<i>après - divorce</i>	40,4	38,4
<i>autres contentieux JAF *</i>	57,1	58,4
Contentieux général	10,7	10,2
Juges de l'exécution	5,5	5,8
Juges des enfants	13,1	14,5
Tribunaux d'instance	8,0	7,9
Conseils de prud'hommes	15,2	15,9

* dont enfant naturel et obligations alimentaires

Source : SDSED, répertoire général civil, répertoire de l'aide juridictionnelle

■ En matière pénale

	Nombre d'admissions à l'AJ pour 100 procédures pénales	
	2004	2005
Toutes procédures pénales	39,1	41,4
Instruction		
<i>Juges d'instruction</i>	49,0	53,4
<i>Juges des enfants</i>	72,9	73,0
<i>Débats contradictoires</i>	97,0	111,9
Tribunaux correctionnels	26,1	28,9
Juges et tribunaux pour enfants	87,5	85,8
Cours d'assises	63,6	64,4
Cours d'appel	18,0	18,9

Source : SDSED, cadres du parquet, répertoire de l'instruction, tableaux de bord des tribunaux pour enfants, exploitation statistique du casier judiciaire national, répertoire de l'aide juridictionnelle

L'INDEMNISATION EN MATIÈRE DE DÉTENTION PROVISOIRE

	2005	Évolution 2005/04 [%]
Activité des premiers Présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires		
Nombre de requêtes reçues	644	+ 28,8
Nombre de décisions rendues	484	+ 8,3
<i>dont rejets, irrecevabilité et autres</i>	53	+ 32,5
Nombre d'affaires restant à juger	556	+ 39,7
Indemnisation		
Nombre d'affaires indemnisées	431	+ 5,9
<i>Affaires indemnisées / décisions rendues</i>	89 %	
Montants versés [Mo €]	6,32	+ 15,3

LES VICTIMES D'INFRACTION

L'indemnisation des victimes	2005	Évolution 2005/04 [%]
Nombre de demandes déposées auprès des CIVI	18 315	+ 2,2
Nombre de dossiers ouverts auprès du Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions	17 119	+ 1,4
Montants accordés par les CIVI [Mo €]	252,7	+ 1,2
Montants des indemnités versées par le Fonds de garantie [Mo €]	236,0	+ 12,6

Les associations d'aide aux victimes

Nombre d'associations	161	
Nombre de saisines des associations	265 960	+ 5,0
<i>en matière civile</i>	81 513	- 2,7
<i>en matière pénale</i>	184 447	+ 8,9
Nombre de victimes suivies	100 250	+ 6,7

Source : SDES, cadres du parquet, Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions

L'ACCÈS AU DROIT *

- 81 Conseils départementaux de l'accès au droit [loi du 10-07-1991 et du 18-12-1998]
- 118 Maisons de justice et du droit
- 67 Antennes de justice

Source : SADJPV

LES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE

- 413 Associations dans le secteur pénal
[aide aux victimes, enquêtes sociales rapides, enquêtes de personnalité,
contrôles judiciaires socio-éducatif et médiations pénales, ...]
- 1 808 Conciliateurs de justice
- 45 818 Avocats
 - 91 Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation
 - 425 Avoués près les cours d'appel
 - 242 Greffiers de tribunal de commerce
- 3 259 Huissiers de justice
 - 120 Administrateurs judiciaires
 - 315 Mandataires liquidateurs
- 8 325 Notaires
 - 426 Commissaires - priseurs judiciaires

* Chiffres au 31 - 12 - 2005

Source : DACS, bureau de la prospective et de l'économie des professions

Activité des conciliateurs de justice

	2005	Évolution 2005/04 en %
Nombre de saisines	123 174	+ 0,4
Nombre d'affaires conciliées	70 875	+ 2,0
<i>Taux de conciliation</i>	57,5 %	

Source : SDSSE, enquête conciliateurs

Liste des sigles et abréviations utilisés

AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AJ	Aide juridictionnelle
APJ	Agent de police judiciaire
CARPA	Caisse des règlements pécuniaires des avocats
CH Com	Chambre commerciale (d'un tribunal de grande instance)
CIVI	Commission d'indemnisation des victimes d'infraction
CPH	Conseil de prud'hommes
CM	Chambres mixtes commerciales d'Alsace-Moselle
CRPC	Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité
DAP	Direction de l'Administration pénitentiaire
DACG	Direction des Affaires criminelles et des grâces
DACS	Direction des Affaires civiles et du Sceau
DPJJ	Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse
IOE	Investigation et orientation éducative
JAF	Juge aux affaires familiales
JAP	Juge de l'application des peines
JE	Juge des enfants
JEX	Juge de l'exécution
JLD	Juge des libertés et de la détention
JRLC	Juridiction régionale de la libération conditionnelle
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
OMP	Officier du ministère public
OPJ	Officier de police judiciaire
PLF	Projet de loi de finances
PV	Procès-verbal
SADJPV	Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de la Politique de la Ville
SCICOM	Service central de l'Information et de la Communication
SDSED	Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation
SHON	Surface hors œuvre net
TASS	Tribunal des affaires de sécurité sociale
TC	Tribunal de commerce
TE	Tribunal pour enfants
TGI	Tribunal de grande instance
TGI cc	Tribunal de grande instance à compétence commerciale
TI	Tribunal d'instance
TIG	Travail d'intérêt général
TMC	Tribunal mixte de commerce
TP	Tribunal de police
TPI cc	Tribunal de première instance à compétence commerciale
TPS	Tutelle aux prestations sociales
e	Donnée estimée
nd	Donnée non déterminée
ns	Donnée non significative

Pour en savoir plus

“ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA JUSTICE” :

Un ouvrage de référence et de synthèse sur l'évolution de l'ensemble des phénomènes juridiques et judiciaires

“INFOSTAT JUSTICE” : Un thème analysé en quatre pages de tableaux et commentaires simples, accessibles à tous publics, et en prise avec l'actualité.

- | | |
|--|---|
| 71. La durée des affaires civiles dans les TGI en 2001 | 80. Une évaluation de l'activité des juridictions en 2004 |
| 72. Statistiques sur la profession d'avocats | 81. L'activité des MJM et des Antennes de justice en 2003 |
| 73. L'homologation de changement de régime matrimonial en 2002 | 82. La responsabilité pénale des personnes morales |
| 74. La répression du vol simple depuis 1984 | 83. L'exécution des peines d'emprisonnement ferme |
| 75. Le traitement des affaires pénales par sept parquets d'Île-de-France en 2003 | 84. Médiation familiale, lieux d'exercice du droit de visite dans le secteur associatif en 2003 |
| 76. L'activité des tribunaux pour enfants en 2003 | 85. Les admissions à l'aide juridictionnelle en 2004 |
| 77. Des prestations compensatoires sous forme de capital et non plus de rente | 86. Une évaluation de l'activité des juridictions en 2005 |
| 78. L'activité des conciliateurs de justice en 2003 | 87. Le sort des demandes prud'homales en 2004 |
| 79. L'activité des associations socio-judiciaires en 2003 | 88. Les condamnés de 2004 en état de récidive |
| | 89. Pacte civil de solidarité : importante progression en 2005 |
| | 90. Les annulations de mariage en 2004 |

“ÉTUDES ET STATISTIQUES JUSTICE” :

Une étude complète et tous les chiffres disponibles sur un sujet.

- | | |
|---|---|
| 17. Les acquisitions de la nationalité française en 1999 | 22. Les acquisitions de la nationalité française en 2001 |
| 18. Les acquisitions de la nationalité française en 2000 | 23. La résidence en alternance des enfants de parents séparés |
| 19. Les condamnations en 1999 et 2000 | 24. Les acquisitions de la nationalité française en 2002 |
| 20. Les condamnations en 2001 | 25. Les acquisitions de la nationalité française en 2003 |
| 21. Évolution des contentieux traités par les juridictions civiles du premier degré | 26. Les condamnations en 2004 |

Pour commander :

Adresser ce **BON DE COMMANDE***, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de "Régie du ministère de la Justice", à :
Ministère de la Justice, Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation
13, place Vendôme - 75 001 Paris - Télécopie 01 44 77 66 50

Titre	Numéros(s) ou années	Prix unitaire	Nb d'exemplaires	Total
Les chiffres clés de la Justice		gratuit		
Annuaire Statistique de la Justice*		45 Euros		
Infostat Justice le numéro		2 Euros		
l'abonnement		20 Euros		
Études et Statistiques Justice		15 Euros		
Total				

Nom :
Raison sociale :
Adresse :

* Pour l'annuaire Statistique de la Justice seulement, veuillez adresser ce bon de commande et le chèque libellé à l'ordre de « M. L'agent comptable de la Documentation française » à : La Documentation française
124, rue Henri Barbusse - 93 308 Aubervilliers CEDEX - Téléphone : 01 40 15 70 00 - Télécopie : 01 40 15 68 00

Ce fascicule
est disponible au :

Ministère de la Justice
Service Central de l'information
et de la communication

13, place Vendôme
75042 Paris cedex 01

Pour plus d'informations sur la Justice :

internet
[www.justice.](http://www.justice.gouv.fr)
[gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)
